

Procès-verbal de séance du conseil municipal
Vendredi 27 mars 2015

Convocation du 17 mars 2015

Membres en exercice : 14

L'AN DEUX MILLE QUINZE LE 27 MARS à 13H30, le Conseil Municipal de SIGOYER, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Maurice RICARD, Maire.

Etaient présents tous les membres en exercice, Mesdames et Messieurs :

RICARD Maurice, ALLAIN-LAUNAY Matthieu, AMOURIQ Jérôme, BOLGER Michelle, BRANDON Peter, CLEMENT Jean-Luc, DUGELAY Denis, GARCIN André, GREGOIRE Thierry, MEUNIER Michel, PARA-AUBERT Monique, SIEGEL Bernard, sauf

Absents excusés représentés : **FERNANDEZ Vincent représenté par BRANDON Peter**
TOURRES Guy représenté par PARA-AUBERT Monique

Secrétaire de séance : **MEUNIER Michel**

Présents : 12 Votants : 12+2

En présence de M. Morel, Trésorier
de Mme Michalinoff, secrétaire de mairie, qui assure une prise de notes pour complément

Ordre du jour :

➤ **Budget général de la commune et budgets annexes (eau-assainissement, CCAS)**

- Présentation et approbation des comptes de gestion 2014
- Présentation, approbation des comptes administratifs et affectation des résultats 2014
- Vote des subventions 2015
- Vote des taux des impôts directs locaux 2015
- Présentation et vote des budgets 2015

➤ **Questions diverses**

Le maire remercie les membres présents et plus particulièrement M. Michel Morel, Trésorier de Tallard qui a accepté d'assister aux délibérations, puis il ouvre la séance

➤ **Budget général de la commune et budgets annexes (eau-assainissement, CCAS)**

▪ **Approbation des comptes administratifs 2014 :**

Les comptes administratifs sont présentés et détaillés.

▪ **Approbation des comptes de gestion 2014 :**

Les comptes de gestion sont présentés par M. MOREL, Trésorier, leurs résultats sont concordants aux comptes administratifs. Le maire demande l'approbation des comptes de gestion, Matthieu Allain Launay rappelle au Trésorier qu'il faillit à sa fonction en continuant à prélever les loyers de pâturages communaux alors que ceux-ci sont caducs depuis plusieurs années et que les baux n'ont pas été renouvelés. M. Le Trésorier répond que cette procédure ne relève pas du code des marchés publics, qu'il s'agit d'une convention simple et que le maire a tout pouvoir pour gérer lui-même ces baux comme il agit avec les loyers de logements communaux.

- Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

- Avant d'avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014

- 1- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014,
- 2- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes
- 3- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

- Déclare à **l'unanimité**, que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2014 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, **est approuvé** par la présente assemblée.

Vote des CA :

Le maire ne prend pas part au vote des CA.

Vote : adopté à l'unanimité (11 présents + 2 représentés)

M. le maire remercie le conseil municipal de sa confiance qu'il partage avec Mme Michalinoff qui assure quotidiennement la gestion des comptes communaux.

▪ **Affectation des résultats :**

Budget général :

- Résultats de l'exercice 2014 (€):

	Résultat de l'exercice	Excédent antérieur	Résultat cumulé
Fonctionnement	172 457.20	60 701.52	233 158.72
Investissement	-88 706.86	508 877.20	420 170.34

Le conseil municipal, après avoir approuvé les résultats de l'exercice 2014 et voté le compte administratif, à l'unanimité, décide

- D'affecter la somme de **155 000 €** pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement du budget général de la commune et de reporter la somme de **78 158.72 €** en section de fonctionnement.

Cette affectation s'effectuera par prélèvement sur l'excédent cumulé de la section de fonctionnement au moyen d'un titre de recettes émis sur le compte 1068.

Budget eau assainissement :

- Rappel des Résultats de l'exercice 2014 (€):

	Résultat de l'exercice	Excédent antérieur	Résultat cumulé
Exploitation	24 673.78	0	24 673.78
Investissement	46 944.40	21 265.58	68 209.98

Le conseil municipal, après avoir approuvé les résultats de l'exercice 2014 et voté le compte administratif, à l'unanimité, décide

D'affecter la somme de **24 673.78 €** pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement du budget eau assainissement.

Cette affectation s'effectuera par prélèvement sur l'excédent cumulé de la section de fonctionnement au moyen d'un titre de recettes émis sur le compte 1068.

Budget CCAS :

- Résultats de l'exercice 2014(€) :

	Résultat de l'exercice	Excédent antérieur	Résultat cumulé
Fonctionnement	0	1264.67	1264.67
Investissement	-	-	-

Le conseil municipal, après avoir approuvé les résultats de l'exercice 2014 et voté le compte administratif, à l'unanimité,

- décide de conserver la somme de **1264.67 €** en excédent reporté de la section de fonctionnement du budget annexe CCAS.

▪ Vote des impôts locaux :

Comme convenu en commission finances, les taux restent inchangés

Le Maire ayant exposé,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après analyse des différents Budgets Primitifs 2015, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal de :

- ne pas modifier les taux d'imposition des quatre taxes pour l'année 2015, qui procureront à la commune un produit fiscal de **187 517€**

Taxes	Taux d'imposition 2014	Taux d'imposition 2015
D'habitation	12.44	12.44
Foncière (bâtie)	12.61	12.61
Foncière (non bâtie)	76.04	76.04
CFE	16.29	16.29
Produit fiscal attendu (€)	181 218	187 517

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- approuve les taux d'imposition pour l'année 2015 détaillés ci-dessus
- donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de cette décision.

M. Le Trésorier rappelle que les bases des taux sont réévaluées automatiquement (revalorisation par loi de finances et réévaluation physique par l'apport de nouveaux habitants : taxe habitation et taxes foncières, après exonération de 2 ans) et que les revenus les plus modestes sont exonérés de taxes.

▪ Vote des subventions :

Le conseil municipal, après avoir entendu les propositions du maire concernant l'attribution des subventions aux associations communales, à l'unanimité

- décide d'allouer les sommes suivantes aux associations ci-après désignées :

Nom de l'association	2015(€)
Anciens combattants	400
Foyer d'animation	1 500
Club du 3 ^{ème} âge	700
Patrimoine	500
Association les 4 sans cou	1 100
Chorale "manque pas d'air"	500
Cou double	500
Subvention exceptionnelle Voyage école	2 000
Subvention Sigoyer sport aventure	250
Subvention exceptionnelle Chasse	500
TOTAL	7 950

Chaque subvention ne sera effectivement versée qu'après dépôt des justificatifs nécessaires.

▪ **Vote des budgets 2015 (général, eau & assainissement, CCAS) :**

Le maire présente les différents budgets, la dette correspondant à deux emprunts en cours s'élève tout de même à des échéances annuelles de 44 206.10€, 33 719.72 en capital et 10 486.38 en intérêts.

Ces emprunts seront entièrement remboursés en :

- 2021 Emprunt (CA 400 000€)
- 2020 Emprunt ferme communale (CL 101 412€)

➤ **Budget général :**

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 528 091.72€ et les dépenses d'investissement à 610 670,34€.

Budget Général- Section de Fonctionnement			
Dépenses	BP 2014	CA 2014	BP 2015
011-Charges à caractère général	191 661,52	10 1077,88	183 510,72
012-Charges de personnel	177 950,00	160 452,45	177 150,00
65-Charges de gestion courante	43 250,00	33 101,93	98 400,00
66-Charges financières (intérêts)	12 000,00	11 802,82	11 000,00
67-Charges except. et imprévus	57 002,00	0,00	20 500,00
14-Atténuation de produits	31 131,00	34907,00	37 531,00
Virement à la section d'invest.		0,00	0,00
Total Charges	512 994,52	341 342,08	528 091,72
Recettes	BP 2014	CA 2014	BP 2015
002-Excédents antérieurs reportés	60 701,52	60 701,52	78 158,72
70-Produits de gestion courante	33 050,00	30 658,90	30 950,00
73-Impôts et taxes	189 422,00	192 402,00	196 954,00
74-Dotations, Sub, participations	168 821,00	220 275,83	158 029,00
75-Autres produits de gestion courante	61 000,00	70 401,41	64 000,00
77-Produits exceptionnels	0,00	61,14	0,00
Total Produits	512 994,52	574 500,80	528 091,72
Excédent de fonctionnement	0,00	233 158,72	0,00
Résultat de l'année	-60 701,52	172 457,20	-78 158,72

- **Détail de la Section investissements :**

Budget Général – Section Investissement			
Dépenses	CA 2014	BP 2015	Commentaires
Alpage Céüzette	4 011,88	0,00	Pour mémoire 2014
Etude PLU		15 000,00	
Coffrets - Enfouissement réseaux secs	7 894,66	55 000,00	BP = 35 000 (solde Surveillance) + 20 000 (nouveaux)
Achat matériel et outillage	22 680,00	20 000,00	
Achat mobilier	689,62	10 000,00	Bibliothèque, frigo, tables 2 Céûze, etc...
Remboursement d'emprunts K	32 403,28	34 000,00	
Dépôts et cautionnements reçus	663,00	2 000,00	
Voirie	35 030,90	69 670,34	Dont : 45000 via CCTB, 14670,34 (travaux commune) et 10000 (panneaux, identification)
Aménagement de village (2 Céûze, sentier Vincents, entrée Est)	19 693,98	125 000,00	
Aménagement Les Guérins		40 000,00	Acquisition Terrain + début travaux
Maison Lagarde		100 000,00	
Bâts communaux (école, mairie, nouveau garage)	48 788,79	100 000,00	Isolation + toitures
Logements neufs Les Vincents		40 000,00	Etudes + début travaux
Total dépenses	171 856,11	610 670,34	
Recettes	CA 2014	BP 2015	
Excédents antérieurs reportés	508 877,20	420 170,34	
FCTVA + TLE	22 636,25	25 000,00	
Excédent de fonctionnement capitalisé	60 000,00	155 000,00	
Dépôts et cautionnements	513,00	2 000,00	
Subventions (berges2 Céûze)	0,00	8 500,00	
Total recettes	592 026,45	610 670,34	
Excédent d'Investissement	420 170,34	0,00	
Résultat de l'année	-88 706,86	-420 170,34	

Le budget est mis au vote, adopté à l'unanimité.

➤ **Budget eau/assainissement :**

La section exploitation s'équilibre à 122 800€ .

Budget EAU - Section d'exploitation			
Dépenses	BP 2014	CA 2014	BP 2015
011-Charges à caractère général	37 405,00	26 484,30	31 450,00
012-Charges de personnel	6 900,00	6 683,37	6 900,00
65-Charges de gestion courante	10 100,00	9 171,12	9 500,00
66-Charges financières	0,00	0,00	0,00
67-Charges except. et imprévus	1 000,00	0,00	1 000,00
14-Atténuation de produits	0,00	0,00	0,00
68-Dot. Amortissements	7 895,00	7 894,38	3 950,00
Virement à la section d'investissement.			70 000,00
Total dépenses	63 300,00	50 233,17	122 800,00
Recettes	BP 2014	CA 2014	BP 2015
002-Excédents antérieurs reportés	0,00	0,00	0,00
70-Produits de gestion courante	63 300,00	74 906,95	62 800,00
73-Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74-Dotations, Sub, participations	0,00	0,00	60 000,00
75-Autres produits. de gestion courante	0,00	0,00	0,00
77-Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
Total recettes	63 300,00	74 906,95	122 800,00
Excédent. d'exploitation	0,00	24 673,78	0,00
Résultat de l'année	0,00	24 673,78	0,00

- Détail de la section d'investissement (€), s'équilibre à 353 931.76€

Budget EAU – Section Investissement			
Dépenses	CA 2014	BP 2015	Commentaires
Protection des captages - compteurs		10 000,00	Financement 50% Agence eau
CCTB : Participation à étude captage		22 000,00	Subventions demandées mais non acquises
Réfection réservoirs		74 000,00	Financement 50% CG05 + 30% Agence eau
Etude pluriannuelle		24 000,00	Financement 50% Agence eau
Remplacement canalisation PVC Le Villard		184 131,76	Financement 50% CG05
Prestations maîtrise d'œuvre		25 800,00	10% (74 000 + 184 000)
Autres travaux sur réseau	107 375,67	14 000,00	
Total dépenses	107 375,67	353 931,76	
Recettes	CA 2014	BP 2015	Commentaires
Excédents antérieurs reportés	21 265,58	68 209,98	
Virement de la section d'exploitation		70 000,00	
Excédent de fonctionnement capitalisé	93 310,71	24 673,78	
Amortissements	7 894,38	3 948,00	

Solde subvention Agence trvx captages		36 000,00	
Subvention Agence compteurs		4 435,00	
Subventions réservoirs CG05 + agence		48 820,00	
Subvention Agence étude pluriannuelle		10 000,00	
Subventions réseaux	53 114,98	8 7845,00	CG05 pour le Villard en 2015
Total recettes	175 585,65	353 931,76	
Déficit/Excéd. D'investissement	68 209,98	0,00	
Résultat de l'année	46 944,40	-68 209,98	

Le budget est mis au vote, adopté à l'unanimité.

➤ **Budget CCAS (€):** sans changement

<i>Equilibre budgétaire</i>	
Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
1 264.67	<i>Excédent de fonction. Reporté</i> 1 264.67

Le budget est mis au vote, adopté à l'unanimité.

La DGFIP (direction des finances publiques) met à disposition des collectivités des éléments d'analyse financière permettant de comparer la situation financière de la commune par rapport aux communes de même catégorie (500 à 1999 habitants).

Le maire en présente quelques uns :

Eléments de comparaison (1)				
	Sigoyer	Département	Région	France
Impôts locaux	239	850	742	372
Charges de personnel	246	577	506	261
Capacité d'autofinancement (CAF) nette	212	-90	51	110
% des dotations reçues dans les produits de fonctionnement (DGF)	29,82	26,09	23,67	25,60
% des impôts locaux dans les produits de fonctionnement (CD)	32,93	38,96	44,82	44,79
(1) : en €/habitant pour les 3 premières lignes; en % sur les deux dernières.				

Le maire souligne que la comparaison avec les moyennes départementales est faussée par la présence dans la même catégorie des stations de sports d'hiver dont la structure budgétaire est très différente de la nôtre.

Le poids relatif des dotations et des impôts locaux dans les produits de fonctionnement nous expose, plus que la moyenne, aux baisses de dotations.

Le maire rappelle que tous les documents budgétaires sont à disposition du public en mairie.

- **Questions diverses : néant**

La séance est levée à 14h30

Délibérations du conseil municipal :

- Approbation des comptes de gestion 2014
- Approbation des comptes administratifs 2014
- Vote des taux des impôts directs locaux 2015
- Vote des subventions
- Affectations des résultats et vote des budgets 2015

Lu et approuvé, les conseillers municipaux